

Commune de Saint Denis sur Coise (Loire)

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mars 09 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 09 avril à 20h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Denis-sur-Coise, régulièrement convoqué le 03 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. René CROZIER, Maire.

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Quorum : 8

Présents : René CROZIER, Jean-Louis CASSE, Jocelyne REDON, Philippe JACOUD, Nicole CHIRAT, Yves GREGOIRE, Bruno MAILLARD, Annick PONCET, Bernard PONCET, Isabelle FONT, David GARIN, Thierry JUBAN, Marie-Gabrielle LAGARDETTE, Adeline GRANJON, Sophie OGIER.

Absent :

Excusé :

Secrétaire de séance désigné (e) : Jean-Louis CASSE

D/2026-04-5

Objet : Désignation d'un délégué à l'OGEC

Vu l'article 13 du contrat d'association avec l'Ecole Privée Mixte St Joseph,

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant appelés à représenter la commune de Saint-Denis-sur-Coise au sein de l'OGEC.

Après appel à candidatures :

- David GARIN est nommé délégué titulaire
- Jocelyne REDON est nommée délégué suppléant

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
René CROZIER



Le secrétaire de séance

Publié le : 14/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202160-20260409-D2026-04-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2026